



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY

2021/1/3

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

L'an deux mille vingt-et-un

Le mercredi 13 janvier 2021 à 20 heures 00

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Votants : 13

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Mr Pascal HERRISSON,
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 janvier 2021

Présents : MM.HERISSON P. ; HEMON F. ; DERIAN P.Y. ; QUESTER S. LE BLEVEC S. ; LE RAY L ; CAHET L. JAVEL M.; PILLIOUX V. ; LE NEDIC E. ; PEYRE J.J. ; C. ROZELIER

Absents excusés : LE ROLLAND T.; LE NOCHER Y. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mme Sabine QUESTER

OBJET : TARIFS DU CIMETIERE – CONCESSIONS – ESPACE CINERAIRE

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- Décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 15 janvier 2021

CONCESSIONS CIMETIERE

DUREE DE LA CONCESSION	TARIFS
15 ans	100,00 €
30 ans	160,00 €

PRIX DU CAVEAU 4 PLACES	1 500,00 €
-------------------------	------------

CONCESSIONS CAVURNES

CAVURNES	TARIFS
15 ans	200,00 €
30 ans	350,00 €
Ouverture et fermeture de la plaque refermant la caverne	50,00 €

JARDIN DU SOUVENIR

DISPERSION DES CENDRES DANS LE JARDIN DU SOUVENIR	
TARIF	30,00 €

- Dit que toutes les dispositions portant réglementation du cimetière feront l'objet d'un arrêté du Maire.

Fait à BRANDIVY, le 14 janvier 2021

Pour copie conforme,

Le Maire,
Pascal HERRISSON

